

La Corse va se doter d'un parlement de la mer



Chez les élus insulaires, l'intérêt pour cette instance n'est pas nouveau. / PHOTO JEAN-PIERRE RFI ZIT

Il est un paradoxe pour la Corse à disposer de 1 000 km de côtes et à ne toujours pas compter de véritable instance de coopération sur les enjeux maritimes. C'est en ces termes que Jean-Baptiste Calendini, directeur de cabinet de Gilles Simeoni, a débuté son intervention au sein du groupe de réflexion composé de la CCL, de l'Adec et d'une dizaine de représentants socioprofessionnels tels que la pêche, le nautisme, l'aquaculture, l'environnement... Tous partagent le même constat: la Méditerranée est un atout formidable et stratégique mais son exploitation reste à parfaire. La solution ? Elle viendrait d'Occitanie, plus précisément du parlement de la mer mis en place par cette région depuis 2013.

Et c'est son vice-président Serge Pallarès qui s'est déplacé récemment, Cours Grandval à Ajaccio, pour en vanter les mérites puis prodiguer ses conseils en vue d'une adaptation corse. Une venue également réalisée au titre de son statut de président de la Fédération française des ports de plaisance. *"Ce parlement de la mer permet de fédérer la communauté maritime, de la représenter car chaque acteur peut s'y faire entendre. L'élu n'est pas supérieur au représentant des pêcheurs par exemple, c'est très démocratique. Un homme, une voix"*, confie l'ancien joueur de rugby professionnel.

Au quotidien, les 209 membres de l'organisme

s'attellent à développer l'économie de la mer, à consolider le patrimoine et la sécurité maritime mais aussi à renforcer l'attractivité du littoral, celle des ports et à intensifier les coopérations internationales.

Développer et renforcer l'économie maritime

Chez les élus de la Corse, l'intérêt pour cette instance n'est pas nouveau. En février dernier, Jean-Christophe Angelini s'était rendu à Narbonne pour rencontrer le bureau du Parlement de la Mer occitan. Séduit, le président de l'Adec estime que *"ce parlement est la meilleure réponse au défi de société que présentent l'intégration maritime et l'économie bleue. Il va nous permettre de mieux gérer nos ressources halieutiques, de lutter contre l'érosion du littoral et de favoriser l'innovation technologique en aidant les entreprises du secteur."*

Le Porto-Vecchiaïis souhaite que la future déclinaison insulaire respecte, elle aussi, une stricte parité entre monde économique et politique pour tendre vers plus d'horizontalité dans la décision.

Lors de cette réunion de réflexion collective, les acteurs socioprofessionnels ont paru convaincus par la nécessité d'une telle charpente. D'autant plus que certains d'entre eux, comme les pêcheurs, réclament la création d'un "office de la mer" depuis des an-

nées. Une appellation différente pour un organe similaire et un objectif semblable: faire entendre leur voix.

Eviter les conflits

Car, les enjeux de concertation et de réponses collectives revêtent une place de premier ordre sur un territoire marin aussi resserré que celui de l'île. Yachts, pêcheurs, bateaux de croisière, de plaisance, compagnies maritimes se partagent un espace quelquefois étroit. Les discussions et décisions engagées au sein du Parlement viendraient ainsi museler les différends éventuels.

Un danger guette toutefois, celui de la traditionnelle bureaucratie insulaire, comme le pointe Jean-Christophe Angelini. *"Il ne faudrait pas que cette instance devienne une nouvelle usine à gaz, il nous faut une structure souple, fluide."* Pas question d'embaucher à tout va donc, l'optimisation des forces en présence sera privilégiée.

Et avec 10% de l'emploi insulaire total tourné vers l'économie maritime, la Corse n'est pas en reste. L'île présente, dans ce secteur, un poids deux fois supérieur aux autres régions méditerranéennes.

Le futur parlement de la mer viendra donc répondre à une attente d'unité de lieu, de temps et d'action. Il devrait voir le jour à l'horizon 2019.

FRANÇOIS CESARI